



# PLUM' INFO

## BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION COMMUNE DE PLUMAUGAT N° 10

Responsable publication : M. CHEVALIER  
☎ : 02.96.83.12.31. – Fax : 02.96.83.15.63.  
E-mail : [MAIRIE-DE-PLUMAUGAT@wanadoo.fr](mailto:MAIRIE-DE-PLUMAUGAT@wanadoo.fr)  
Site internet : <http://pagesperso-orange.fr/plumaugat/>  
Abonnement annuel : 8.00 € (pour un envoi à chaque numéro)

jeudi 19 mars 2009,

### EDITO :

Le 5 mars dernier à la maison communautaire, des représentants du Conseil Général nous ont exposé le nouveau dispositif d'attribution de subventions en provenance du département : **les contrats de territoire**.

Tous les investissements d'équipement ne seront désormais plus subventionnés au pourcentage (politique de guichet), mais par le biais d'une enveloppe budgétaire allouée à chaque communauté de communes, à charge pour celle-ci de répartir ensuite la dotation entre la communauté et les communes.

Cette démarche s'inscrit dans une logique d'aménagement de territoire, pour limiter la multiplication des infrastructures et obliger les communes à discuter entre elles pour hiérarchiser et planifier les projets. Il faudra donc que chaque commune anticipe et argumente ses besoins.

La priorité sera donnée aux projets contribuant à l'équipement et au *développement durable* du territoire.

L'année 2009 est consacrée à l'élaboration, la négociation et la signature des contrats. Leur mise en œuvre démarrera en 2010 pour 6 ans soit jusqu'en 2015.

Fin 2012, une clause de revoyure permettra, après évaluation, de recadrer, si nécessaire, le contrat.

Mickaël CHEVALIER

### RESUME CONSEIL DU 14 MARS :

(Le compte rendu intégral est affiché en mairie)

**Installation classée, G.A.E.C. de la Glinais, QUEDILLAC :**  
Restructuration externe. Le dossier n'appelle aucune observation : avis favorable.

**Installation classée, S.C.E.A. Le Clos Hue, QUEDILLAC :**  
Restructuration interne. Le dossier n'appelle aucune observation : avis favorable.

**Autorisation pour la Communauté de Communes à transférer la compétence SCOT au pays de Dinan :** le CM autorise la Communauté de Communes du Pays de Caulnes à transférer la compétence pour la réalisation, la mise en œuvre et le suivi du **Schéma de Cohérence Territoriale** au Syndicat Mixte du Pays de Dinan.

**Rénovation Local du Club des Jeunes et local de musique :** Le CM donne son accord sur le plan proposé (consolidation parquet existant, changement des fenêtres côté cour, réaménagement des sanitaires, création d'un accès pour les personnes à mobilité réduite) et autorise M. Le Maire à demander les différents devis correspondant aux travaux à réaliser.

**Aménagement atelier communal :** Le CM autorise M. Le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre avec la société ARCHITEC TY Engineering.

**Subventions 2009 :** *Détail affiché en mairie.*

**Subvention TI PASS :** le CM accepte de reverser la subvention de 520 € accordée par le Conseil Général à l'association Plumaugat Athlétisme.

### PELE – MELE :

1. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, les particuliers utilisant ou réalisant un **ouvrage de prélèvement d'eau souterraine** à des fins d'usage domestique sont soumis à de nouvelles obligations : renseignement en mairie.
2. Il est toujours possible d'adhérer au prélèvement automatique pour le paiement de votre **redevance ordures ménagères** : s'adresser en mairie ou à la maison communautaire.
3. **ERRATUM** : nous nous excusons d'avoir omis de mentionner la participation active du Comité des Fêtes à l'édition du **TELETHON 2008** dans notre dernière édition.
4. Le 1<sup>er</sup> mars dernier, Nelly BUREL, Aurélie LABBE et Anaïs TEFFAINE ont été respectivement désignées reine, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> dauphine.

### DATES A RETENIR :

#### **Permanences :**

**Maire** : de 9H00 à 12H00 les mar., vend. et sam.  
(*absent du 14 au 18 avril*)

**1<sup>er</sup> adjoint** : de 10H30 à 12H00 le jeudi.

**Conseiller général** : sur RDV à la maison de la Communauté à CAULNES, le jeudi de préférence.

#### **Festivités / Vie des associations en mars/avril :**

21 mars : banquet chasseurs

12 avril : banquet des classes 9

26 avril : lâché de truites CDF

#### **Divers :**

Jeudi 19 mars : **réunion M.A.E.** à la salle des fêtes de Plumaugat à 20H30.

Samedi 21 mars : **forum de l'emploi** à Yvignac la Tour à partir de 14H00.

Lundi 23 mars : **réunion d'information sur les éoliennes** à la salle des fêtes de Caulnes à 20H30.

Mardi 24 mars : conférence débat sur la **maladie d'Alzheimer** au cinéma le Celtic à St Méen Le Grand à 14H00.

Mardi 31 mars à 20H30, au foyer rural de BROONS, conférence débat sur le thème : « **Mal de vivre : solitude et isolement** », organisé par la MSA.

Du 1<sup>er</sup> au 7 avril, le SMICTOM participe à la nouvelle édition des **RECYCLADES** : « Plus d'amis pour le tri ».

Samedi 4 avril, de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00, **portes ouvertes** au centre de tri des établissements THEAUD à GAEL

**Prochaine réunion de CM** : non définie

**Vote du budget** : 26 mars à 19H30

**Au verso** : *Les p'tits Breizh du 22*

## " Les p'tits Breizh du 22"

Notre association a été créée le 09 février, elle s'appelle " les p'tits breizh du 22"

Elle a pour but de permettre aux assistantes maternelles et aux parents de se retrouver régulièrement et rompre un certain isolement, de s'informer sur leurs droits et devoirs respectifs et promouvoir la profession. Pour les enfants confiés aux assistantes maternelles, mettre en place et en commun plus facilement des activités d'éveil, culturelles, physiques. C'est aussi initier les enfants en bas âge à la vie en collectivité. Pour les parents et futurs parents, un nouveau repère pour la recherche d'un mode de garde adapté à leurs besoins

### Date d'ouverture :

Mardi et vendredi de 9 H 45 à 11 H 45 à Plumaugat (cantine-garderie)  
Vendredi de 9 H 45 à 11 H 45 à Caulnes (Salle omnisport)

### Contacts :

Présidente : de la Broise Bérénice (Caulnes) 02.96.83.83.17  
Secrétaire : Perrier Virgnie (Plumaugat) 02.96.83.19.41  
Trésorière : Piedvache Sonia (St Jouan de l'Isle) 02.96.83.86.34